

Luxembourg, le 29 juillet 2022

Commentaires sur les comptes et résultats financiers 2021 de la Banque centrale du Luxembourg

Suite à l'approbation par le Conseil de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) des comptes financiers certifiés de la BCL pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, le Conseil de Gouvernement a accordé décharge aux organes de la Banque en date du 22 avril 2022.

Pour l'exercice 2021, le total du bilan s'est élevé à 369,3 milliards d'euros contre 286,5 milliards d'euros à la clôture de l'exercice 2020, soit une augmentation de 29%, qui s'explique surtout par le volume important des opérations de refinancement et d'achat de titres de l'Eurosystème.

A l'actif du bilan, le volume des concours en euros à des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire a augmenté de 80% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 28.038 millions d'euros fin 2021.

Les établissements de crédit ont continué à avoir un large recours au système de paiement TARGET2, le poste « Créances envers l'Eurosystème » s'élève à 326.047 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 259.023 millions d'euros en 2020.

A la fin de l'année 2021, la valeur des titres détenus dans le cadre de la politique monétaire s'est élevée à 11.385 millions d'euros. Ce montant se compose de 4.028 millions d'euros correspondant à des obligations sécurisées, de 10 millions d'euros correspondant aux titres achetés dans le cadre de l'ancien programme pour les marchés de titres et de 5.750 millions d'euros correspondant aux titres achetés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public. Ce montant se compose également de 1.597 millions d'euros correspondant au programme d'achats d'urgence face à la pandémie (programme lancé en mars 2020).

Les créances sur le FMI (Fonds monétaire international) sont passées de 642,6 millions d'euros en 2020 à 2.296,1 millions d'euros en 2021. Une nouvelle allocation générale de Droits de tirage spéciaux (« DTS ») équivalente à 650 milliards de dollars (environ 456 milliards de DTS) a eu lieu le 23 août 2021 pour répondre au besoin mondial de réserves à long terme et aider les pays membres les plus vulnérables à faire face aux conséquences de la pandémie. Le Luxembourg s'est ainsi vu attribuer 1,27 milliard de DTS supplémentaire soit l'équivalent de 1,53 milliard d'euros. De même, cette allocation explique l'augmentation du poste « Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI » figurant au passif.

En ce qui concerne le passif du bilan, le volume des engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire a augmenté de 43% pour passer de 178.300 millions d'euros en 2020 à 255.770 millions d'euros en 2021.

La valeur des billets en circulation, qui correspondent à la part luxembourgeoise des billets en euros émis selon la clé de répartition de la BCL au sein de l'Eurosystème (0,303%), s'est élevée à 4.679 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2021 contre 4.347 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté et sont passés de 519 millions d'euros en 2020 à 816 millions d'euros en 2021. Une grande partie de ces produits est redistribuée au sein de l'Eurosystème selon les règles de la répartition du revenu monétaire. Pour l'exercice 2021, cette redistribution s'est soldée pour la BCL par une sortie de fonds s'élevant à 769,2 millions d'euros contre 470,8 millions d'euros en 2020.

Les bénéfices réalisés sur opérations financières sont en diminution par rapport à l'exercice précédent. Ils s'élèvent à 1,8 million d'euros en 2021 contre 11 millions en 2020.

Les corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises s'élèvent à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 1,2 million fin 2020. Ces corrections de valeur ne revêtent pas de caractère définitif.

En raison de la comptabilisation non symétrique en vigueur dans l'Eurosystème, qui accorde la priorité au principe de prudence, le résultat de la Banque inclut les corrections de valeur, mais ne prend pas en compte les plus-values non-réalisées qui sont neutralisées au bilan (soit 5 millions d'euros fin 2021 pour la totalité des titres en portefeuille contre 11 millions fin 2020).

Le total des frais, hors contribution au financement des pensions légales, est en hausse de 6 millions d'euros par rapport à 2020 pour s'établir à 85,6 millions d'euros. Ces frais incluent les frais de personnel.

En plus de ses frais de fonctionnement, la BCL se voit octroyer, par sa loi organique, la prise en charge intégrale, par le biais de son Fonds de pension, des pensions légales (1^{er} pilier) de l'ensemble de son personnel. Il en résulte un système de financement de pure capitalisation sans aucun versement de l'Etat pour la part des cotisations lui revenant - cas unique au Luxembourg -, impliquant des contributions financières substantielles de la part de la BCL pour pouvoir satisfaire à cette obligation. La rubrique « Contribution de la BCL au financement des pensions légales » s'élève à 14,7 millions d'euros en 2021. Elle comprend la part patronale notionnelle de la BCL calculée sur les traitements et salaires bruts pour un montant de 8,2 millions d'euros ainsi qu'une contribution additionnelle de la BCL d'un montant de 6,5 millions d'euros résultant de l'actualisation des engagements de pensions.

L'exercice 2021 clôture avec un bénéfice de 0,9 million d'euros contre 1,67 million d'euros fin 2020.

En ce qui concerne les opérations non liées au bilan, il convient de noter que la BCL est responsable de la tenue et de la mise à jour quotidienne d'une liste importante de titres éligibles utilisés comme garanties dans le cadre des opérations de politique monétaire de l'Eurosystème. Au 31 décembre 2021, cette liste incluait 5.008 titres sur un total de 25.135 titres inclus dans la base de données de l'Eurosystème. La part de la BCL représente environ 20% du total de l'Eurosystème.

Fin 2021, la BCL employait 435 personnes contre 419 personnes à la fin de l'année 2020. Cette progression s'explique par un élargissement et un approfondissement continus des missions européennes et nationales et des responsabilités de la Banque.

La BCL, qui est une institution à la fois européenne et nationale, continue à connaître une forte croissance induite par l'évolution de l'ensemble des missions souvent hautement complexes dont elle est investie, ce qui inévitablement pose un ensemble de défis d'organisation, de ressources humaines et de ressources financières.



A l'occasion de la publication des comptes financiers et du rapport annuel, les organes dirigeants de la Banque tiennent à remercier vivement l'ensemble du personnel de la Banque pour son engagement sans faille. Sans celui-ci, la BCL ne pourrait pas atteindre l'objectif d'excellence qu'elle s'est fixé. Ces remerciements s'inscrivent cette année toujours dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire que nous continuons à traverser, et dans lequel la BCL, tout comme les autres banques centrales, joue un rôle majeur essentiel de soutien au système financier et économique au sens large.

Le rapport annuel 2021 peut être téléchargé sur le site internet de la BCL et sera également prochainement disponible sur simple demande, dans la limite des stocks disponibles (info@bcl.lu).

Annexes :

- Bilan de la BCL au 31 décembre 2021
- Compte de profits et pertes de la BCL de l'exercice 2021
- Hors-bilan de la BCL au 31 décembre 2021